



Compte rendu aux adhérents -

CSA 4/09/2026

Suite Carte Scolaire : Ajustement de rentrée

Ce CSA de rentrée est un CSA d'ajustement de la Carte Scolaire. Compte tenu de l'actualité, le début de cette instance a été marqué par des infos concernant la cyberattaque et les moyens de communications.

La DASEN commence par indiquer que les remontées d'effectifs se sont faites à la marge. Que tout se passe plutôt bien même si cela demande à chacun un engagement particulier.

La FNEC FP-FO 81 lit sa déclaration liminaire :

La rentrée scolaire s'annonçait déjà chaotique avec les milliers de suppressions de postes et de classes et la dégradation continue des conditions de travail liée aux contre-réformes....Les systèmes informatiques du ministère viennent à nouveau d'être piratés, provoquant l'inquiétude et la colère des personnels qui paient les conséquences de cette situation.

Dans notre académie, plus aucune application ne fonctionne : messageries professionnelles, outils de gestion des personnels et des élèves... Le versement des salaires pourra-t-il être assuré normalement ? Dans quelles conditions vont être affectés les personnels remplaçants, les contractuels ? Quelle est l'ampleur exacte de la fuite des données personnelles ? Qu'en est-il dans le 81 ?

L'ensemble des personnels (de direction, infirmières, enseignants etc...) sont impactés par cette panne informatique. Les personnels administratifs, dont la situation était déjà extrêmement difficile avant ces événements, vont être encore plus impactés : ils sont obligés de se débrouiller par leurs propres moyens pour pouvoir assurer leurs missions. Leur charge de travail est alourdie et risque de l'être plus encore une fois que les accès seront rétablis.

Nous demandons qu'aucune pression ne soit exercée auprès de tous les personnels concernant cette panne informatique.

Le ministère ne pouvait ignorer l'ampleur de la menace ! La succession des cyberattaques ayant frappé les systèmes d'information de l'Éducation nationale depuis le début de l'année 2026, en mars, avril, juillet, culminant mi-août avec la fuite massive de plus de 346 millions de lignes de données brutes issues de 33 académies et couvrant jusqu'à 20 ans d'archives, n'est plus un incident isolé mais le signe d'une inacceptable défaillance structurelle de la capacité du ministère à garantir la sécurité des données qu'il collecte, tant pour ses agents que pour les familles et les élèves. Il ne s'agit pas d'un manque d'anticipation, mais de choix politiques de la part d'un gouvernement qui a fait voter une augmentation des dépenses militaires de 40 milliards cette année, mais qui est incapable de donner à nos agences de

lutte contre la cybercriminalité les moyens nécessaires. C'est ce même gouvernement qui a laissé les personnels sans moyens face à la canicule au mois de juin, le même qui a laissé les incendies ravager la Gironde cet été !

Notre organisation syndicale avait, par ailleurs, raison d'alerter sur les canicules et sur les conséquences dramatiques liées aux fortes chaleurs. Au-delà des conditions climatiques ayant favorisé et aggravé le déclenchement et la progression du feu, nous récusons toute fatalité dans cette situation et nous pointons les responsabilités des gouvernements successifs du président Macron qui ont privé la sécurité civile des moyens nécessaires à la protection de la population et ont durement réprimé les mobilisations des pompiers réclamant ces moyens, préférant consacrer des dizaines de milliards d'euros à l'aide aux entreprises et aux dépenses d'armement, comme le gouvernement Lecornu qui « a fait le choix d'avoir une flotte de 178 avions de chasse « rafale » d'ici 2030, (225 d'ici 2035) et d'un nouveau porte-avion estimé à plus de 12 milliards d'euros et nous explique qu'il n'y a pas de moyens pour des bombardiers d'eau.... ». Nous revenons aussi, ici, sur l'état de santé des personnels suite à ces différentes vagues de canicule. Plus de 7000 morts pour l'instant recensés pour les seules canicules de juillet et celle de début août. L'année scolaire dernière s'était terminée de façon chaotique exposant les personnels et les élèves à des températures insupportables, provoquant de nombreux malaises dans les établissements. Quid de cette rentrée scolaire pour nos collègues déjà tant éprouvés par les chaleurs de cet été ? Quelles mesures ont été prises pour garantir la santé et la sécurité des personnels et des élèves depuis ?

Aucun moyen supplémentaire n'a été déployé depuis la canicule de 2003 et l'instauration de cette journée de travail gratuit ; pire encore, tout a été démantelé par les gouvernements successifs ! Nos collègues, déjà plus qu'inquiets en cette rentrée, notamment face aux nombreuses fermetures de classes et à une politique d'inclusion systématique et forcée, subissent le budget de guerre de Macron. Tout au long de l'année, ils multiplient les heures supplémentaires (réunions, entretiens...) alors même que leur salaire est gelé et que l'inflation continue de galoper !

La colère est palpable ! Vous avez pu le constater lors des dernières opérations de carte scolaire. Les personnels et les parents d'élèves refusent le sacrifice de l'École publique au profit du budget de guerre ! Ils ont raison ! Face à ce gouvernement qui met littéralement en danger la population, en détruisant tous les services publics au profit des dépenses d'armement, notre organisation appelle les personnels à se réunir dès la prérentrée pour poser les revendications et décider des moyens d'actions : "pas de moyens, pas de rentrée !"

De l'argent pour l'École publique, pas pour la guerre !

La DASEN interrompt la déclaration pour préciser que les payes sont passées, que leur sécurisation est certaine. Que les RIB des nouveaux arrivants ont été manuellement portés au rectorat la veille.

Le SE UNSA ne fait pas de déclaration indiquant qu'à la lecture de toutes les propositions des candidats à l'élection présidentielle, cela ne servait à rien de perdre du temps là dessus.

Madame la DASEN rebondit : "Vous avez vu que Céline Alvarez ressort de la naphthaline"

La FSU lit ensuite sa déclaration. Ils font référence aux attaques de données dans l'Educ Nat mais aussi à France Travail et dans les collectivités territoriales. A une étude de la CNIL qui fait état d'un doublement des fuites de données dans la fonction publique en 2 ans. Ils dénoncent le temps de réaction de l'institution sur les attaques, l'insuffisance dans l'information aux personnels et la débrouille dans les écoles. Ils font aussi mention des directeurs qui se retrouvent moins phagocytés par les mails injonctifs de début d'année.

On se retrouve donc plutôt sur la même longueur d'onde concernant nos déclarations liminaires.

PARTIE 1 - La Cyberattaque

La DASEN intervient pour nous apporter les dernières infos quant à la cyberattaque.

Elle nous explique que l'Académie de Toulouse héberge les serveurs nationaux de l'Education Nationale. Ceci explique pourquoi l'ANSSI a décidé de mettre sous cloche notre Académie pour éviter toute propagation.

Concernant les constats d'effectifs de rentrée, la DDP travaille à un outil qui remplacerait ONDE temporairement dispo vers le 14 septembre.

La DASEN nous indique qu'il faut redémarrer un certain nombre d'applications. Ils ont donc fait un top 20 des applis à redémarrer en priorité dont les messageries pro individuelles puis fonctionnelles, l'application siècle, FTS, AFfnet, accès gevasco et au fiches AIS. (Je ne connais pas toutes les significations de ces acronymes mais je vous mets tout ce que j'ai entendu au cas où cela vous parlerait :))

Le Rectorat est en train d'éditer pour l'ensemble de tous les personnels de l'académie (+ de 50 000 agents) des codes à durée limitée. Pas de communication écrite sauf un tutoriel papier (avec le code et le protocole de réinitialisation) glissé dans une enveloppe.

Ce code unique généré pour chaque agent ne sera utilisable qu'une seule fois sur l'application MAMMAMIA.

Distribution des codes : mise sous pli nominative. Enveloppes regroupées par écoles / par circo ou pour le second degré par éstab / par dép

La distribution sera assortie de listes d'émargements pour directeurs et chaque enseignant.

Chaque IEN va recevoir les cartons pour sa circo : soit les directeurs viennent, émargent, puis prennent le carton et font émarger. Soit les IEN distribuent en réunion directeurs. Il y aura 2 listes d'émargements : une qui restera dans l'école et une autre pour la DSDEN.

Pour les chefs d'établissements proches, ils devront se rendre à la DSDEN. Pour le sud : tournée de distribution avec remise du carton au chef ou à son adjoint en personne puis selon même protocole.

La distribution sera bouclée idéalement vendredi soir.

La réinitialisation du code pourra se faire depuis domicile, téléphone ou établissement.

Le rectorat anticipe une assistance des agents. (vu comment ils sont joignables en ce moment...)

Pour les remplaçants, la distribution va se dérouler comme ceci : si affectés à l'année, ils recevront sur l'école d'affectation, sinon sur école de rattachement.

Si impossibilité de récupérer : contacter la circonscription et le syndicat.

5 collègues de la DSDEN sont partis au Rectorat faire une habilitation et sont les seuls autorisés à utiliser les 2 ordinateurs neufs (donc non vérolés) qui ont été donnés à la DSDEN. Mme Cuereel en fait partie et peut donc positionner les remplaçants sur les remplacements longs.

Pour les collègues en CMO ou autres congés, cela se gèrera au niveau de l'établissement.

Il ne faudra pas attendre que l'ensemble des agents ait réinitialisé pour tout redémarrer.

On n'aura peut être pas accès directement à la messagerie.

La DASEN insiste sur le fait que tout cela va nous faire gagner en expérience et servira pour toute la France...

Le rétablissement des messageries fonctionnelles se fera dans un temps : en attendant, les directeurs pourront communiquer sur les boîtes pro individuelles des IEN.

Les boîtes mails rattachées à un établissement (adresses ce.RNE) devraient être réactivées rapidement.

PARTIE 2 - la Carte Scolaire

La FSU est la première à intervenir.

Ils indiquent que si l'on suit les effectifs, 10 écoles sont en difficulté, les 10 écoles qui ont la plus forte moyenne. (on notera que la FSU joue le jeu de la DASEN et part sur une politique comptable).

FO interviendra pour dire que nous déplorons qu'il n'y ait pas plus de postes et pour informer la DASEN que l'école de Payrin nous a fait remonter des difficultés en cette rentrée.

La DASEN répond qu'elle ne va pas refaire la carte scolaire faite en instance.

Pour autant, elle nous avance un comparatif entre les effectifs attendus et les effectifs réels dans les écoles ciblées à la fermeture ou dans lesquelles il était demandé une ouverture.

FO lui répondra dans la déclaration du CDEN le soir même :

Ce matin, en Comité Social d'Administration, vous nous avez présenté les constats de rentrée dans les écoles qui ont fait l'objet de discussions lors des dernières instances de carte scolaire, pour justifier vos décisions de fermer là où vous l'avez fait ou de ne pas avoir ouvert là où parents, élus, personnels le demandaient. Pour la FNEC FP-FO, on peut faire dire ce que l'on veut aux chiffres. La carte scolaire n'est pas qu'une question mathématique. Les éléments de défense d'une ouverture de poste ou contre une fermeture de classe dépend aussi des particularités de l'école, du nombre de classes, du nombre d'élèves à besoins éducatifs particuliers, ...

Oui, certaines écoles présentent des effectifs de rentrée inférieurs à ceux annoncés, mais on ne sait pas quelle est la cause de cette différence. On ne peut pas se baser sur ces seuls chiffres pour dire que s'il y a moins d'élèves, c'est parce qu'il devait y avoir moins d'élèves. L'annonce d'une fermeture, l'annonce d'une non ouverture, l'annonce des triples - quadruples niveaux, l'annonce d'une maternelle surchargée, d'effectifs surchargés peuvent être aussi des explications de la non présence de certains élèves dans ces écoles.

Concernant les effectifs du département, la DASEN nous annonce que nous attendions 739 élèves de moins que l'an dernier mais que pour le moment, nous sommes à -560 élèves.

La DASEN nous rappelle qu'elle a gardé en réserve 1 ETP (équivalent temps plein) et qu'elle ne souhaite pas faire de fermeture à la rentrée.

Elle propose :

- l'ouverture d'un poste Titulaire Remplaçant dans la circonscription de Lavaur qui est la circonscription la plus impactée par le nombre de jours non remplacés.

- l'ouverture d'un poste de conseiller technique PsyEN, référent santé mentale (sur dotation ministérielle spécifique)
- le transfert de plusieurs postes PEMF pour suivre le mouvement des collègues.

La proposition est soumise aux votes :

CONTRE : FO, FSU

ABSTENTION : UNSA

PARTIE 3 - Questions Diverses

1 - IPE (Indemnités Péri Educatives) : FO intervient sur le fait que les sorties scolaires avec nuitées ne sont pas comprises dans les projets donnant accès aux IPE.

FO intervient également sur le fait que seuls soient cités les Professeurs des écoles et pas les AESH. Les AESH aussi remplissent parfois des missions péri éducatives (nuits de la lecture, sortie RER ou autres...). La DASEN en convient et dit qu'elle pourrait étudier les demandes.

FO questionne aussi le fait que seules deux circonscriptions (Albi et Gaillac) aient pu en bénéficier. La Directrice Académique répond que seuls les enseignants de ces circons ont effectué ces missions (Liste des missions en fin de CR). FO s'en étonne.

La FSU pose des questions sur l'affectation des AESH avec l'arrivée des PAS. FO avait déjà ces réponses là puisque abordées lors de l'audience du 30 juin.

Concernant les autorisations d'absence des AESH, la Directrice Académique informe qu'elles peuvent les déposer auprès du chef d'établissement ou en passant par le directeur qui fera suivre à l'IEN.

Suite à une question de la FSU, la Directrice Académique nous annonce qu'il n'y aura pas de recrutement d'AESH avant le 1er octobre, à cause de la panne informatique, afin de leur garantir qu'ils seront bien payés le premier mois. Il y aura entre 20 et 30 AESH recrutées.

Le Secrétaire Générale annonce que 41 AESH ont été recrutées au 1sept : leur paie est assurée.

La FSU a alerté sur la nouvelle modalité de formation appelée "résidence" : une formation massée (tous les soirs de 16h à 18h et le mercredi aprem pendant 2 semaines) qui risquerait d'épuiser les collègues qui doivent en même temps préparer la classe. L'IEN adjoint au premier degré a répondu

qu'il allait se renseigner... Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à contacter le SNUDI FO 81.

FO a également demandé où en étaient les dossiers de ruptures conventionnelles, notamment des collègues qui étaient passés en commission avant la panne mais n'avaient pas eu la réponse officielle. La Directrice Académique répond qu'ils attendaient le nouveau décret qui est paru dans l'été et qui change les modalités de calcul de l'indemnité. Mais la Directrice Académique ne donne pas de délai de réponse.

FO a alerté la Directrice Académique de la situation des personnels absents dans le 2nd degré, de la difficulté à pourvoir le remplacement et à contacter les services du rectorat pour avancer.

La Directrice Académique assure qu'un point est fait tous les jours sur les personnels sensibles. Qu'elle a appelé tous les chefs d'établissement la veille. Que les situations sont remontées par l'intermédiaire de la DSDEN lors de réunions quotidiennes entre les Secrétaires Généraux des DSDEN et le Rectorat..